

Nous avons constaté une erreur dans le calendrier de collectes en date du 2 juin 2022. Voici le calendrier actualisé. Nous vous remercions de votre compréhension.

MAI						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
25	26	27	28	29	30	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5

JUIN						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10

JUILLET						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7

AOÛT						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11

SEPTEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9

OCTOBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6

NOVEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11

DÉCEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8

	Déchets
	Déchets + encombrants
	Recyclage

	Écocentre
---	-----------

De novembre à avril : sur RDV (450 886 - 3823 poste 0)

De mai à octobre : le vendredi de 12 h à 16 h et le samedi de 9 h à 16 h

ATTENTION: l'écocentre est fermé le vendredi 24 juin pour la Saint-Jean-Baptiste

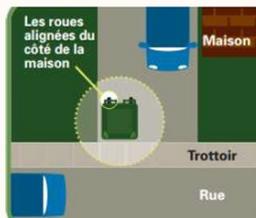
CONSIGNES DE BASE

Bac roulant

Ils sont rattachés au logement auquel ils ont été livrés.
En cas de déménagement, il faut les laisser sur place.
Si vos bacs ont été endommagés ou volés, contactez la municipalité.

Positionnement des bacs

Placez les bacs dans votre entrée en bordure de rue. Les poignées et les roues doivent être vers la maison.



Horaire

Les bacs doivent être mis avant 7 h du matin le jour de la collecte

Déneigement

Les bacs doivent être déneigés et déglacés pour être collectés.

LES COLLECTES

ACCEPTÉ

RÉSIDUS VERTS (FEUILLES, GAZON, FLEURS COUPÉES)

Résidus verts dans des sacs en papier ou des contenants à poignées

ENCOMBRANTS

Divan, meuble, table, chaise...

Un maximum de 4 m³ est autorisé par maison.

REFUSÉ

Résidus verts dans des sacs plastiques, même biodégradables

Les matelas et sommiers,
les meubles en métal,
les appareils à froid,
sont à apporter à l'écocentre.

Les gros rebus comme les spas ou les
modules de jeu en plastique pour enfants.

Pour ces objets, vous devez vous rendre à un
site d'enfouissement ou contactez Service
général Stéphane Fisette (SGCF)
à Saint-Jean-de-Matha au 450-886-5586.

BAC BLEU

Plastiques



Verre

Pots, bouteille peu importe la couleur ou le format

Métal

Contenants et papier d'aluminium

Bouteilles et cannettes d'aluminium

(Si vos contenants sont consignés, rappez-les!)

Boîtes de conserve, bouchons et couvercles

Papier et carton

Boîte et emballage, journaux, circulaires, revues, livres, cartons de lait, jus, etc.

Plastiques

sans numéro et

et styromousse, les jouets, les tuyaux, les boyaux d'arrosage, bâches, etc.

Verre et céramique

La vaisselle, les ampoules, les miroirs, etc.

Métal

Les chaudières, les petits appareils électriques, les cintres, les pots de peinture, etc.

Déchets

Les couches, les serviettes hygiéniques, les papiers mouchoirs, les masques,

ÉCOCENTRE

Objets métalliques

Les laveuses, sècheuse, chauffe-eau, etc. sont à apporter à l'écocentre.

Ils peuvent être collectés par les employés de la voirie sur appel.

Appareils à froid

Les réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, etc., peuvent être collectés par les
employés de la voirie sur appel.

Matelas, sommiers et meubles en bois

Les résidus de construction

Béton, asphalte, bois, briques, matériaux de revêtement, etc.

Les résidus domestiques dangereux

Aérosols, pesticides, huiles usées, contenants de peinture, bonbonne de propane

Pneus sans jante

Appareil électronique et informatique

Pneus avec jante et pneus agricoles

Déchets

Résidus verts : feuilles, souches, branches, plante exotique envahissante

Sol contaminé, carcasse d'animaux, armes et munitions

Encombrants (divan, gros plastique...)

Produits d'usage industriel ou commercial

Résidus contenant des BPC

Déchets biomédicaux

Déchets radioactifs

Les matériaux doivent être apportés en vrac.

Tout sacs sera systématiquement refusé.

BAC NOIR

Les couches, les serviettes hygiéniques, les jouets, les papiers mouchoirs, les
masques, les tuyaux, la vaisselle, les ampoules, les miroirs, les petits appareils
électriques, les boyaux d'arrosage, les cintres, les vêtements, etc.

Les restes de repas

Toutes les matières récupérables (voir ce qui est accepté dans le bac bleu et à
l'écocentre).

PROGRAMMES MUNICIPAUX ET ORGANISME

Compostage domestique

La municipalité a un programme de compostage domestique. Après une courte formation pour apprendre à composter à la maison, vous repartez avec un kit de compostage gratuit. Contactez la municipalité pour connaître les modalités d'inscription.

Programme de couches lavables

Pour diminuer le volume des couches jetables envoyées à l'enfouissement, la municipalité peut rembourser jusqu'à 50 % des coûts encourus pour l'achat de couches lavables et réutilisables (jusqu'à 250 \$ par enfant). Pour plus d'information, contactez la municipalité.

Les Ami(e)s D'Émilie

Le comptoir n'accepte que les vêtements en bon état jusqu'à l'ouverture du garage prévue au printemps. Information : 450 886-9009

VOUS N'ÊTES TOUJOURS PAS CERTAINS, APPELEZ AU 450 886-3823 POSTE 7